



# CONDUIRE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL APRES LA REFORME DE 2018 – Réf. RH 04 (MAJ 090124)

## Pour qui ?

Toute personne en charge de mission d'encadrement, manager, responsable opérationnel, chef d'équipe, amené à conduire l'entretien professionnel des membres de son équipe.

**Prérequis :** Aucun.

## A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- ✓ Clarifier les enjeux, le contenu et le rôle de chaque partie dans le cadre de l'entretien professionnel.
- ✓ Maîtriser la structure et la méthodologie de l'entretien professionnel.
- ✓ Préparer et structurer l'entretien professionnel.
- ✓ Se doter des outils adéquats pour faciliter la conduite de l'entretien professionnel.
- ✓ Construire et piloter dans le temps un plan de développement des compétences.

**Durée : 1 jour – 7 heures**

Date, horaires et lieu : nous consulter

Prix : **430.-€** HT par personne (**repas de midi compris**)  
en inter entreprises

Délai d'accès : entre quelques jours et quelques semaines selon la disponibilité des formateurs

**Accompagnement pédagogique :** Experte dans les domaines de la gestion des RH et de la communication interpersonnelle, la formatrice saura vous accompagner dans la mise en place et l'amélioration de vos outils et processus de gestion des Ressources Humaines.

**Accompagnement administratif :** Nous assurons la prise en charge administrative post formation avec l'organisme de financement.

**Flexibilité :** cette formation est réalisable en journée, demi-journée et en sur-mesure (intra entreprise). Tarif jour ajustable selon la localisation et le contenu effectif.

**Accessibilité :** Les locaux mis à votre disposition ainsi que les méthodes pédagogiques sont adaptées, dans la mesure du possible, aux différents publics adultes ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Consulter notre site internet [www.ascentiel.fr](http://www.ascentiel.fr) à ce sujet.

**Notre objectif de satisfaction :** un degré de satisfaction au moins égal à 90%.

## L'itinéraire pédagogique :

### **Savoir distinguer l'entretien professionnel de l'entretien annuel d'évaluation**

Intégrer les principales exigences des réformes de la formation professionnelle de 2014 et de 2018 (Loi AVENIR), notamment l'exigence d'un entretien professionnel tous les 2 ans, d'un bilan tous les 6 ans et du CPF (Compte Personnel Formation).

Situer les enjeux et les spécificités de cet entretien, notamment les différences et complémentarités avec l'entretien annuel.

### **Réaliser l'état des lieux des outils & informations à sa disposition**

Maîtriser les outils (formulaire, procédures internes), donner du sens dans la durée pour le développement des compétences du salarié.

Savoir repérer les compétences acquises et potentielles du collaborateur.

Se préparer en réunissant les informations clés utiles et se doter d'un support d'entretien adéquat pour mener efficacement l'entretien.

### **Conduire l'entretien de manière constructive**

Créer les conditions d'un état d'esprit de partage et de confiance.

Maîtriser les outils de communication (questionnement, écoute et reformulation) et savoir pratiquer l'affirmation de soi pour convenir des compétences à développer et gérer des différences d'appréciation.

S'entraîner à la pratique des différentes étapes de l'entretien : bilan des actions de formation et/ou développement des compétences au cours de l'année écoulée, rapprochement entre projet du salarié et besoins de l'entreprise, élaboration d'un plan d'actions pluriannuel.

### **Assurer le suivi de l'entretien dans le temps grâce au plan de développement des compétences du salarié**

Clarifier le projet professionnel du collaborateur en identifiant les actions de développement pertinentes.

Connaître les différents dispositifs de formation et de professionnalisation et savoir orienter vers le bon dispositif.

Pour chaque salarié, assurer le suivi du plan de développement des compétences tout au long de l'année.